

Mme Emilie DIAZ
Aquitaine Conseil Formation France
101 avenue rene antoune

33320 EYSINES

Vandoeuvre, le 04 Octobre 2021

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2021/GME/115/1028689

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - industrie, BTP, commerce et activités de bureau

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur Prap-IBC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 23/09/2021, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 23/09/2021 jusqu'au 23/09/2026

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1504123/2021/Prap-IBC-01/O/01

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS